

Jean-Paul LECOQ
Député de Seine Maritime
55 rue de la République
76700 Harfleur

Monsieur Antoine ARMAND
Ministre de l'Economie, des Finances
et l'Industrie
139 rue de Bercy
75572 PARIS Cedex12

Objet : Liquidation judiciaire MILEE

Monsieur le Ministre,

La loi « OUI PUB » visant à rendre impossible la distribution non adressée de documents publicitaires en boîtes aux lettres sans apposition d'un auto-collant « OUI PUB » aurait entraîné, selon sa direction, la liquidation de l'entreprise MILEE prononcée le 9 septembre.

Les conséquences économiques et sociales de cette liquidation sont d'une rare ampleur, avec le licenciement de 10 000 salariés dont 200 personnes au Havre, ville de ma circonscription. L'incompréhension et la colère sont grandes parmi ces salariés de cette entreprise spécialisée dans la distribution de prospectus. Une partie de ces salariés, accompagnés d'élus, a d'ailleurs pu exprimer son désespoir devant votre ministère hier.

En effet, ils n'obtiennent pas de réponses du liquidateur et il semble bien que les deux seuls cabinets mandatés pour conduire cette liquidation à travers tout le pays soient dans l'incapacité de suivre les dossiers, faire les virements, ou transmettre les contrats de sécurisation professionnelle à France-Travail.

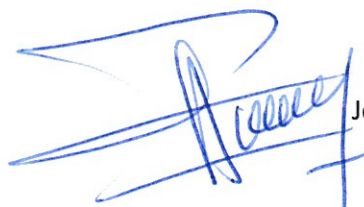
A l'image de M. Alain SOYER, sans virement malgré la réception d'un bulletin de salaire et dans l'impossibilité de s'inscrire auprès de France-Travail, qui me contacte pour m'exposer ses difficultés financières. Pourtant, comme ses collègues, il relance le liquidateur mais ses appels restent sans réponse.

Des choix stratégiques pourraient également expliquer ce marasme tel que la vente de « Colis privé » ou encore le possible versement de 70 millions d'euros aux actionnaires, en décembre 2023, alors que les fragilités de l'entreprise étaient connues.

Ces chiffres donnent le vertige quand on sait que 10 000 salariés se retrouvent sans salaire ni ressource après avoir subi de longs mois de retards dans le versement des salaires. Ces hommes, femmes, seniors et pour une majorité d'entre eux à temps partiel et rémunérés 500 à 600 euros par mois étaient déjà avant la liquidation en grande précarité et/ou en situation de pauvreté. Aujourd'hui ce qu'ils subissent accroit encore plus leurs difficultés.

Aussi face à l'urgence pour les salariés de MILEE, je souhaite connaître les dispositions prises et/ou programmées par votre Ministère afin qu'ils soient accompagnés et protégés au mieux, mais également les analyses menées permettant d'établir les différentes responsabilités ayant conduit à ce désastre social.

Dans ces attentes, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes sincères salutations.



Jean-Paul LECOQ